

Guzargues, le 18 Octobre 2022



AVIS AU PUBLIC

Commune de Guzargues Enquête publique de la carte communale

Par arrêté n° 2022-017 en date du 18 Octobre 2022, le maire de la commune de Guzargues a ordonné l'ouverture de l'enquête relative au projet de carte communale de Guzargues.

Madame Françoise FABRE, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêtrice.

L'enquête se déroulera à la mairie du 10 Novembre 2022 au 12 Décembre 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi – mardi – jeudi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30 et le Mercredi de 13 H 30 à 18 H 30.

La commissaire enquêtrice siègera en mairie de Guzargues et recevra le public aux et heures suivants :
. le Mercredi 23 Novembre 2022 de 13 H 30 à 18 H 30,
. le Lundi 12 Décembre de 14 H 00 à 17 H 00.

Elle pourra également recevoir sur rendez-vous toute personne qui en fera la demande écrite dûment motivée.

Les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêtrice par écrit à la mairie de Guzargues (55 Rue des Mazes, 34820 Guzargues) ou par mail (enquete_carte_guzargues@orange.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêtrice pourront être consultés à la mairie dès transmission après l'enquête.

Le Maire,
Pierre ANTOINE.

